



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Affaires Etrangères,  
de la Coopération et  
de l'Intégration Africaine

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE**

### **DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DE**

### **L'INTEGRATION AFRICAINE**

Lomé, le 20 février 2018

Dans le cadre de la Présidence togolaise de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**), la 18<sup>ème</sup> Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la **CEDEAO** se tient à Lomé du 20 au 22 février 2018.

Durant deux (2) jours, cette session va s'atteler à l'épineuse question de l'attribution des postes statutaires de la Commission de l'institution sous régionale, consécutive à la réforme entamée depuis quelques années, et dont l'objectif est de donner plus d'efficacité à la **CEDEAO**.

Ainsi, deux jury : le premier présidé par le Togo, le deuxième par le Mali, ont auditionné à Lomé, une cinquantaine de candidats venus de tous les Etats membres, chaque pays ayant présenté 3 candidats.

Au terme de ces différentes auditions, les 14 nouveaux fonctionnaires statutaires (commissaires, directeur général, auditeur général) seront présentés à la Session du Conseil des Ministres de la **CEDEAO** qui se tiendra dans la capitale togolaise, le 21 février 2018.

Les futurs commissaires assisteront Monsieur Jean Claude BROU, le nouveau Président de la Commission de la **CEDEAO**, élu à l'issue de la 52<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Abuja au Nigéria, le 16 décembre 2017.